

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date d'émission 27-mai-2019

Date de révision 23-août-2019

Version 2

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Code du produit 2231
Nom du produit HALLBRITE® BHB

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Personal Care Ingredient Solvant photostabilizer Émulsifiant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant
The HallStar Company
120 S. Riverside Plaza, Suite 1620
Chicago, IL 60606 USA
PH: 877-427-4255

Pour plus d'informations, contacter

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec 1-800-424-9300

Europe	+1 (703) 527 3887
--------	-------------------

Rubrique 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aquatique chronique	Catégorie 4 - (H413)
------------------------------	----------------------

2.2. Éléments d'étiquetage

Identificateur de produit
Mention d'avertissement
Attention

Mentions de danger

H413 - Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

Rubrique 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification	N°
--------------	-------	------------	------------	----------------	----

				selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	d'enregistrement REACH
Butyloctyl Salicylate	431-090-3	190085-41-7	100	Aquatic Chronic 4 (H413)	Aucune donnée disponible

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Rubrique 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Transporter la victime à l'air frais.
Contact avec la peau	Laver au savon et à l'eau. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin.
Contact oculaire	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.
Ingestion	Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Contact with skin and eyes is not expected to cause irritation. Substance may be harmful if swallowed. May irritate mouth, throat and stomach.
------------------	--

Rubrique 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2). Agent chimique sec. Jet d'eau (brouillard).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information disponible

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

Rubrique 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Se laver soigneusement après toute manipulation.

Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

Endiguer le plus en aval possible du déversement pour élimination ultérieure. Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des

récipients pour élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

Rubrique 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Incompatible avec les agents comburants. Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.
Protection de la peau et du corps Vêtements de protection adaptés.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune information disponible.

Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide	Odeur	odeur légère
Aspect	liquide transparent	Seuil olfactif	Aucune information
Couleur	transparent		

disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH		Aucune information disponible
Point de fusion / point de congélation		Aucune information disponible
Point / intervalle d'ébullition		Aucune information disponible
Point d'éclair	166 °C	Aucune information disponible
Taux d'évaporation		Aucune information disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:		Aucune information disponible
Limite inférieure d'inflammabilité		Aucune information disponible
Pression de vapeur	14 Pa @25°C	Aucune information disponible
Densité de vapeur		Aucune information disponible
Densité relative	0.966	Aucune information disponible
Hydrosolubilité	< 0.0000284 g/L	@ 20 °C
Solubilité(s)		Aucune information disponible
Coefficient de partage		@ 20 °C
9.2. Autres informations		Teneur en COV (%) Aucune information disponible
Densité	Aucune information disponible	Masse volumique apparente Aucune information disponible
Volatilité	Aucune information disponible	

Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).
Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Agents comburants forts.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Rubrique 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques**Toxicité aiguë****Informations sur le produit**

Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations connues ou fournies.

Inhalation	Aucune donnée disponible.
Contact oculaire	Not a primary eye irritant. Minimally irritating.
Contact avec la peau	Not a primary dermal irritant. Potential for moderate irritation when applied at 100% under occlusive wrap conditions. PII=2.12.
Ingestion	Aucune donnée disponible.

Toxicité aiguë inconnue

5001 mg/kg 2001 mg/kg

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Butyloctyl Salicylate	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucune information disponible.

Sensibilisation Repeated Insult Patch Test (RIPT): Did not indicate a potential for dermal irritation or allergiccontact sensitization.

Mutagénicité sur les cellules germinales Ames Test (Bacterial mutation assay): Showed no evidence of mutagenic activity under conditions of study.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

Rubrique 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité Acute Toxicity - Rainbow Trout: Not found to be acutely toxic above (0.50mg/l) limit of aqueous solubility (0.24 mg/l) based on time-weighted mean measured concentration of filtered test samples.

12.2. Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol**Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.
Emballages contaminés	Toute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et illégale.

Rubrique 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG

14.1 UN/ID No.	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Polluant marin	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

RID

14.1 UN/ID No.	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

ADR

14.1 UN/ID No.	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

IATA

14.1 UN/ID No.	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et

d'environnement**Union européenne**

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Polluants organiques persistants

Sans objet

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

Inventaires internationaux

TSCA	-
DSL/NDSL	Est conforme
EINECS/ELINCS	-
ENCS	Est conforme
IECSC	Est conforme
KECL	-
PICCS	-
AICS (Australie)	-

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible

Rubrique 16 : AUTRES INFORMATIONSSignification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**Texte intégral des mentions H citées dans la section 3**

H413 - Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

Date d'émission 27-mai-2019

Date de révision 23-août-2019

Remarque sur la révision Sans objet.

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Fin de la Fiche de données de sécurité